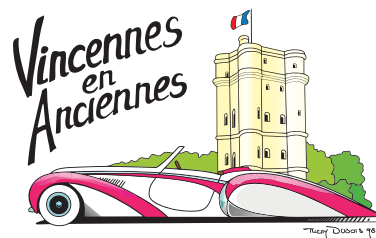


23^e Traversée de Paris hivernale

Dimanche 15 janvier 2023
de 7h30 à 17h00



traversée
de
PARIS
VeA 2023

Vous partirez du Parvis sud du Château de Vincennes et vous traverserez la capitale pour terminer sur l'hippodrome de Vincennes. Si vous le souhaitez, vous pourrez déjeuner au Restaurant Panoramique (en option), avec une vue imprenable sur la piste et sur vos véhicules. Pour tous, entrée, parking et accès à tous les espaces publics sont gratuits. Vous aurez la possibilité de parier sur les courses...

IMPORTANT: Pique-nique et animaux de compagnie sont interdits dans l'enceinte de l'hippodrome. Pour tout renseignement: **Thierry BRIET** au 06 33 80 31 91 ou thierry@briet.org

À votre passage
à Montmartre,
une surprise
vous y attend !



Clôture des inscriptions le
10 janvier 2023
ou dès le nombre de
700 véhicules atteints

PARTICIPANT

Prénom Nom
Adresse
Code postal Ville
Portable Émail
Adhérent VeA ☐ OUI N° ☐ NON
Acceptez-vous de prendre un passager ou un journaliste le jour la TdP ? ☐ OUI ☐ NON

VÉHICULE

Mis en circulation avant le 1^{er} janvier 1993 ou exceptionnel sur demande et après accord.

Marque Modèle Année
N° d'immatriculation Cie d'assurance Police n°

FRAIS D'INSCRIPTION

☐ Auto (adhérent)	30 € par véhicule	(Nbre) x 30 € =	€
☐ Auto (non adhérent)	45 € par véhicule	(Nbre) x 45 € =	€
☐ Tracteur	45 € par véhicule	(Nbre) x 45 € =	€
☐ Moto	15 € par véhicule	(Nbre) x 15 € =	€
☐ Vélo (un bulletin pour un groupe)	5 € par personne	(Nbre) x 5 € =	€
☐ Autobus ancien, passager adulte	10 € par personne	(Nbre) x 10 € =	€
☐ Autobus ancien, passager enfant (- de 12 ans)	GRATUIT	(Nbre)	
☐ Déjeuner Restaurant panoramique Hippodrome	65 € par personne	(Nbre) x 65 € =	€
☐ Déjeuner enfant (- de 12 ans)	45 € par enfant	(Nbre) x 45 € =	€
TOTAL =			€

MODE DE RÈGLEMENT

☐ par chèque à l'ordre de Vincennes en Anciennes.
Postez le chèque avec le bulletin à Thierry BRIET,
5 rue Charles Fourier - 77500 CHELLES

☐ par virement ou ☐ par PayPal
voir coordonnées bancaires dans encadré gris au dos de ce bulletin.
Adressez le bulletin rempli par courriel à thierry.briet@vincennesenanciennes.com

☐ en espèces

**INSTRUCTIONS
IMPORTANTES
AU DOS**

23^e Traversée de Paris hivernale

INSTRUCTIONS IMPORTANTES



Coordonnées bancaires de Vincennes en Anciennes

CCM CHELLES

IBAN : FR76 1027 8064 3500 0210 3230 103 - BIC : CMCIFR2A

Règlement PayPal : inscription@vincennesenanciennes.com

- Vous souhaitez participer à la **23^e Traversée de Paris Hivernale du dimanche 15 janvier 2023** réservée aux véhicules de plus de 30 ans.
- Il est impératif de s'inscrire **avant le mardi 10 janvier 2023** (date de réception) pour des raisons évidentes d'organisation.
- Aucun accès sans inscription préalable ne sera possible au départ le jour de la Traversée, ni à l'arrivée.
- Votre sac équipement avec la plaque officielle de la **23^e Traversée de Paris Hivernale 2023**, vous sera remis au départ du Parvis sud du Château de Vincennes. **Il vous sera demandé le respect des gestes barrières ainsi que la réglementation en vigueur le jour de la traversée.** Vous n'aurez pas à descendre de voiture. Notre équipe scannera votre billet et vous remettra votre sac lors de votre entrée sur le parvis.

DEUX MOYENS SONT À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS INSCRIRE

- 1 **Via l'application Weezevent** sur notre site internet www.vincennesenanciennes.com (paiement sécurisé). Le plus facile pour notre gestion et le plus simple pour vous le jour de la Traversée.
- 2 **L'inscription bulletin papier.** Complétez le bulletin accompagné de votre règlement et adressez-les par courrier à :

Thierry BRIET, 5 rue Charles Fourier, 77500 CHELLES, UNIQUEMENT à cette adresse.

UN BILLET D'ACCÈS

Il vous sera adressé par mail ou par courrier postal si vous ne possédez pas de messagerie.

DÉPART

- Voitures, motos, vélos : ouverture du parvis de **7 h 30** jusqu'à **9 h 30**. Premier départ **7 h 45**.
- Tracteurs : regroupement à **7 h 00**, départ à **7 h 30**.

PASSAGERS DES AUTOBUS ANCIENS

- Présentez-vous à partir de **7 h 30**, départ à **8 h 00**.
- Les autobus seront stationnés route de la pyramide, 75012 PARIS, près du Parc Floral (Bois de Vincennes).

Cet événement fait l'objet d'une déclaration auprès des Services de Police et des Autorités Administratives.

En cas d'annulation par ces autorités, Vincennes en Anciennes remboursera les frais d'inscription qui lui auront été versés, mais sa responsabilité sera limitée à ce remboursement.

En remplissant ce document, je certifie sur l'honneur que le permis de conduire, l'attestation d'assurance, le contrôle technique sont valides le jour de la manifestation et j'autorise l'organisateur à publier toute interview filmée ou reportage photos.